



## 14 SPORTS POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE 1992

L'athlétisme, la balle au but, le basketball, le billard, le cyclisme, l'escrime, le judo, la natation, le tennis, le tennis de table, le tir, le tir à l'arc, le volleyball et l'haltérophilie sont les sports retenus pour figurer au programme des 9<sup>es</sup> Jeux Paralympiques qui se dérouleront à Barcelone en 1992 à la suite des Jeux Olympiques. Cette décision a été prise à l'issue de la première réunion entre COOB'92 et les représentants du Comité International de coordination de la Fédération Internationale des sports pour les handicapés, (ICC), M. Guillermo Cabezas, son président, et M<sup>me</sup> Joan Scrutton, secrétaire générale, ainsi que trois des quatre directeurs techniques des groupes de

celles-ci seraient sélectionnées au cours de championnats de qualification qui seront organisés dans la première moitié de l'année 1992. En ce qui concerne les sports individuels, et pour la première fois, des points minimum seront exigés pour l'inscription des athlètes. Quant aux compétitions, celles qui n'ont pas obtenu un minimum de participation à Séoul où qui sont nouvelles, et n'ont donc pas encore été inscrites au programme, n'ont pas été retenues. Dès le début de cette année, les athlètes devaient être invités à s'inscrire en vue de ces 9<sup>es</sup> Jeux paralympiques et, en janvier de l'an prochain, les pays participants devront confirmer le nombre d'athlètes représentant leurs équipes nationales pour chaque sport figurant au programme.



*C'est dès janvier 1991 que les athlètes handicapés devront s'inscrire pour les 9<sup>es</sup> Jeux Paralympiques.*

handicaps: MM. Stan Labanowich, de l'ISMGF, (paraplégiques), François Terranova, de l'ISOD (amputés), Filippo Dragotto, de l'IBSA (aveugles). M. Collin Rains du CPISRA (paralysies cérébrales) était excusé. COOB'92 était représenté par M. Joan Coll, directeur de la division Paralympique et les chefs des départements de la division sportive et des services, MM. Alberto Joffre et Jordi Varela.

Au cours de cette réunion il a été décidé que pour les sports d'équipe les tournois comprendront 12 équipes pour les hommes et 8 pour les femmes, et que

## COURS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES VOLONTAIRES OLYMPIQUES

Des cours ont été organisés à la fin de l'année dernière par la division des volontaires de COOB'92 à l'intention des coordinateurs des cours de formation élémentaire de volontaires olympiques organisés dans les différentes communautés autonomes d'Espagne. Y assistèrent les coordinateurs des Canaries, de Murcie, des Baléares, du Pays Basque, de Cantabrie, de Castille-La Manche et d'Estrémadure. Les premiers de ces cours avaient été donnés à 32 professeurs de formation élémentaire du programme « Volontaires 1992 » venus d'Andalousie, de Castille-León, d'Aragon, des Asturies, de la communauté valencienne. Pendant deux jours, les coordinateurs ont reçu des informations sur le Comité d'organisation olympique Barcelone'92 sur le programme « Volontaires 1992 ». Des visites aux installations de l'anneau olympique et du village olympique étaient également proposées.

## UNE COLLECTION D'AFFICHES

La division « Image et communication » de COOB'92 a pris contact avec vingt-deux concepteurs graphiques espagnols en vue de la création d'une collection d'aff-

fiches sur les Jeux Olympiques. C'est le Conseil supérieur du dessin, organisation, qui regroupe les plus prestigieux organismes du monde de la création espagnole, qui a été chargé de fournir une liste de concepteurs graphiques susceptibles d'être intéressés par un tel projet. Une première réunion a été organisée à laquelle assistaient des grands noms du graphisme espagnol. Cette première rencontre a permis aux organisateurs de donner les caractéristiques générales de cette collection d'affiches qui devra évoquer tout à la fois l'esprit olympique et la ville de Barcelone, tout en mettant l'accent sur l'aspect universel de la rencontre. Les affiches, qui seront d'un format de 50 X 70 centimètres, porteront l'emblème et le logotype des Jeux de la XXV<sup>e</sup> Olympiade.

## NHK RETRANSMETTRA LES JEUX AU JAPON

**M.** José Miguel Abad, administrateur de COOB'92, s'est rendu à Tokyo le 11 janvier pour signer le contrat accordant les droits de retransmission des Jeux à la chaîne publique de télévision NHK (Nippon Hoso Kyokai), ainsi qu'à toutes les chaînes privées qui émettent au Japon. L'accord économique s'est fait sur la base de 82,5 millions de dollars et le contrat a été signé au siège de la NHK. M. Keiji Shima, président de NHK, a signé au nom de la chaîne publique, M. Yoshio Sasaki qui préside le comité des chaînes privées était également présent. Ce comité regroupe plus d'une centaine de chaînes privées commerciales qui émettent à un niveau local sur le territoire japonais. NHK prendra en charge 80 % de la somme de ce contrat. Les 20 % restants étant à la charge des télévisions privées. Le CIO, quant à lui, était représenté par M. Un Yong Kim, membre du CIO en Corée et membre de la commission exécutive.

Ce contrat avec la télévision japonaise met un point final aux négociations pour la vente des droits de retransmission aux chaînes de télévision émettant dans les zones de plus grande audience. Le bilan en est positif à double titre. D'une part, ces contrats garantissent que les Jeux obtien-

dront la meilleure diffusion, ce qui sert le Mouvement olympique, d'autre part le résultat de 609,65 millions de dollars : ce chiffre dépasse de 200 millions de dollars celui obtenu à Séoul.

Il reste encore à conduire à terme les négociations avec les autres chaînes de télévision qui sont intéressées par la retransmission des Jeux : l'OIRT (Organisation de la télévision des Etats d'Europe orientale), l'OIT (Organisation des télévisions sud-américaines), la télévision de Hong-Kong et les télévisions africaines.

M. Abad a néanmoins déjà déclaré que le résultat global de ces négociations démontre avec éclat la confiance et le crédit que la ville de Barcelone inspire au monde entier et ce que le phénomène olympique est capable de générer. Cet accord, qui garantit les recettes prévues donne aux Jeux de 1992 la possibilité d'atteindre le chiffre historique de 3 milliards cinq cents millions de téléspectateurs.

Les premiers Jeux Olympiques qui furent télévisés, ceux de Rome en 1960, eurent une audience d'environ de 400 millions de téléspectateurs dans vingt et un pays européens. Leur nombre était passé à 3 milliards dans cent cinquante pays pour ceux de Séoul.

